

LA TAXE DE SEJOUR

CAUSSES et
VALLÉE de la
DORDOGNE
COMMUNAUTÉ de communes



la taxe de séjour est destinée à améliorer l'attractivité de la destination Vallée de la dordogne et est intégralement consacrée à financer les services d'accueil d'information et de promotion

TARIFS 2023

Applicables du 1er janvier au 31 décembre 2023

CATÉGORIES D'HÉBERGEMENT		CAUVALDOR
Palaces		3,30
Hôtels de tourisme 5*, résidences de tourisme 5*, Meublés de tourisme 5*		3,30
Hôtels de tourisme 4*, résidences de tourisme 4*, Meublés de tourisme 4*		1,21
Hôtels de tourisme 3*, résidence de tourisme 3*, Meublés de tourisme 3*		0,99
Hôtels de tourisme 2*, résidences de tourisme 2*, Meublés de tourisme 2*, Villages de vacances 4 et 5*		0,77
Hôtels de tourisme 1*, résidences de tourisme 1*, Meublés de tourisme 1*, Villages de vacances 1, 2 et 3*, Chambres d'hôtes, auberges collectives		0,77
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3,4 et 5*, Et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, Emplacement dans les aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures		0,61
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2*, Et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes,		0,22
TOUT HÉBERGEMENT EN ATTENTE DE CLASSEMENT OU SANS CLASSEMENT à l'exception des hébergements de plein air		5,5 % du coût de la nuitée plafonné à 3,30 € (taux applicable sur le coût de la nuit par personne hors taxe)

EXONÉRATIONS OBLIGATOIRES

- les mineurs (- de 18 ans)
- les titulaires d'un contrat de **travail saisonnier** employés dans la commune _x0001_
- les personnes bénéficiant d'un **hébergement d'urgence** ou d'un relogement temporaire
- les personnes qui occupent des locaux dont le **loyer est inférieur à 1,50 €/nuit**

**OFFICE DE TOURISME
DE LA VALLÉE DE LA DORDOGNE**
Régie **taxe de séjour**
13 avenue François de Maynard 46400 Saint-Céré
Tél **05 65 33 22 04**
Courriel taxesejour.valleedordogne@gmail.com

RÉGISSEUR

Principal - Christine Terlizzi 06 26 43 57 61
Adjoint - Isabelle Dupret 05 65 33 22 04